

## SENSIBILISATION

# Prévenir l'accidentologie en pratique équine

Exercer auprès des chevaux présente des risques que des précautions peuvent limiter, comme l'ont rappelé Charlotte Bourrion et Érik Grandière, lors d'une conférence de l'Association pour la protection vétérinaire.

L'Association pour la protection vétérinaire (APV) a organisé une soirée autour de la prévention des risques professionnels, le 15 juin, à Maisons-Alfort (Val-de-Marne). L'accidentologie en équine a été abordée par notre consœur Charlotte Bourrion et notre confrère Érik Grandière, tous deux praticiens dans l'Oise.

« Foot and mouth disease : c'est notre surnom en Grande-Bretagne où la profession est identifiée comme présentant le plus fort risque », a expliqué en introduction Érik Grandière.

La pratique équine est à risque, notamment en raison des conditions d'exercice. Les vétérinaires équins passent en effet du temps sur les trajets. « Nous parcourons en moyenne 1 000 km par semaine, avec des conditions de circulation parfois difficiles. Les accidents de la route sont malheureusement fréquents », a témoigné notre consœur Charlotte Bourrion. Et puis, il y a le contact avec l'ani-

mal. Les praticiens effectuent beaucoup d'examens locomoteurs qui les exposent, par exemple, à des coups de sabot. « Nous soignons des chevaux qui pèsent 500 kg en moyenne, qui ont des dents, des sabots... Le cheval est une proie, au départ, qui a un réflexe de fuite. »

Une étude de la British Veterinary Association (Beva), réalisée en 2013, conclut que le métier de vétérinaire équin est la profession civile la plus à risque. À un instant T, 70 % des praticiens ont rencontré un accident et la médiane est à deux blessures (sept à huit en 30 ans). Les membres inférieurs sont les plus touchés (30 %), suit la tête (20 %).

Les coups de postérieurs du cheval sont responsables pour près de 50 % des accidents, et d'antérieurs pour environ 10 %. Viennent ensuite les morsures, les bousculades, les écrasements, les coups de tête.

Notre consœur rappelle aussi de se conformer aux règles de sécurité. Les obligations de base en voiture sont le

port de la ceinture et le respect du Code de la route. Mais la vigilance doit être accrue au volant en raison de la fatigue accumulée et face à la tentation de répondre aux appels des clients.

## Identifier les situations à risque

La Beva a identifié plusieurs situations à risque en exercice. Lors d'une endoscopie ou quand il change un bandage, le praticien peut rapidement s'exposer à une blessure. L'association a ainsi formulé des recommandations en fonction des examens effectués autour du cheval pour préserver le vétérinaire.

Nos confrères déplorent, par ailleurs, l'attitude des détenteurs d'équidés qui n'évaluent pas forcément le danger. En effet, les accidents surviennent en majorité avec des chevaux de loisirs peu éduqués. Dans l'étude du travail de thèse vétérinaire de notre consœur Hélène Pasquet, 92 % des praticiens pensent que la contention est un point clé. « Il faut éduquer les étudiants, les propriétaires, ne pas lésiner sur la contention », conclut Charlotte Bourrion. Le *medical training* est malheureusement encore actuellement quasi absent du milieu équin. ●

MARINE NEVEUX



Les praticiens effectuent beaucoup d'examens locomoteurs qui les exposent, par exemple, à des coups de sabot. « Nous soignons des chevaux qui pèsent 500 kg en moyenne, qui ont des dents, des sabots... Le cheval est une proie, au départ, qui a un réflexe de fuite », témoigne notre consœur Charlotte Bourrion.